



Jean-Bernard Faivre

---

## La restauration de l'abbaye de la Sauve-Majeure depuis sa protection au titre des Monuments historiques : 1840-1995

In *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du cinquième colloque tenu à La Sauve-Majeure les 9, 10, 16 et 17 septembre 1995, CLEM, 1996, pp. 353-365.



Conditions d'utilisation : l'utilisation du contenu de ces pages est réservée à un usage personnel et non-commercial. Toute autre utilisation est soumise à une autorisation préalable du CLEM. Contact : [clempatrimoine@free.fr](mailto:clempatrimoine@free.fr).



Citer ce document : Faivre (Jean-Bernard), La restauration de l'abbaye de la Sauve-Majeure depuis sa protection au titre des Monuments historiques : 1840-1995, *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du 5e colloque tenu à La Sauve-Majeure les 9, 10, 16 et 17 septembre 1995, CLEM, 1996, pp. 353-365.  
<http://www.clempatrimoine.com>

# La restauration de l'abbaye de La Sauve-Majeure depuis sa protection au titre des Monuments Historiques (1840-1995)

JEAN-BERNARD FAIVRE

Architecte des Bâtimens de France

C'est en 1840, soit trente ans après l'éroulement général des voûtes de l'abbatiale, que les vestiges de l'Abbaye bénédictine de la Sauve Majeure sont " classés Monuments Historiques ". Cet ensemble fait donc partie de la toute première liste des édifices protégés du département de la Gironde. Dans un premier temps, cette protection juridique permet de faire comprendre que le devenir du lieu n'est plus dans sa dégradation ou son pillage systématique, mais bien dans sa conservation irréversible. Les pierres de l'Abbaye ne doivent plus servir à réparer les routes ou fabriquer la chaux, même si l'image de ce monument comme gisement naturel de matériaux est très présente dans les mentalités de l'époque<sup>1</sup>.

## Premières interventions (1838-1884)

Deux ans avant le classement de l'abbaye, une somme de 800 Frs est accordée par le Conseil Général de la Gironde pour une intervention d'urgence permettant de " restaurer, autant que la chose est possible, les belles et imposantes ruines " <sup>2</sup>. Vingt ans plus tard, sous les auspices de la Commission des Monuments Historiques

du département et de la Société Archéologique de Bordeaux, l'Etat engage des travaux d'étanchéité des arases de murs et de crépissage<sup>3</sup>.

Il faut attendre le 2 mai 1880 pour voir une proposition du maire de la commune visant à fixer les ruines en l'état. Cet élu demande " un secours de 20 000 Frs destiné à être employé, en quatre annuités, sous la surveillance et le contrôle d'un Architecte délégué

par l'Etat, au crépissage et garnissage, en ciment ou en béton, des crêtes de murs et contre-forts, des voûtes, flèche pyramidale, galerie et escalier du clocher". Le maire justifie sa demande par l'aggravation des désordres dus aux intempéries. " En ce qui concerne spécialement les murs et voûtes de l'ancienne église, l'hiver de 1879 à 1880 a complètement effrité et détruit le crépissage... L'effort de la glace s'est prolongé très en avant dans les lézards." <sup>4</sup>.



Vue de l'ensemble de l'abbaye prise à l'est (1963, cliché archives S.D.A. 33)

Cet appel est entendu par le Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux Arts qui accorde une aide de 4 919 Frs. C'est sous la direction de l'Architecte en chef des Monuments Historiques Jules Formigé, que Pierre Duguet, entrepreneur de travaux publics à la Sauve, exécute la première intervention de sauvegarde. A cette époque, 1882-1884, une charpente provisoire et une toiture en tuiles creuses protégeant le cul du four de l'abside sont mises en place. Il est également réalisé "une couverture en tuiles plates pour l'abside Nord, l'arrachage des herbes et arbustes sur les murs, le jointolement en mortier de chaux hydraulique, sur vieux murs".



Charpente provisoire posée en 1882 / 84 (diché U. Vergeson).

En 1902, une nouvelle intervention de consolidation d'un montant de 3 969,85 Frs est engagée par l'Etat sous la direction de l'Architecte Rapine. L'entrepreneur de travaux publics Dangey, demeurant à Bordeaux, exécute "une reprise du socle de l'abside" en réemployant des pierres récupérées sur le site. Il bloque également des

brèches de l'abside Nord "au dessus de la fenêtre du transept", fait des reprises partielles et des rejointoiements en divers endroits et protège une grande quantité de "crêtes de murs". Puis, il vérifie la charpente - couverture posée par Formigé et complète les travaux de 1882 par une chape de protection sur "le cul de four de la grande abside".

Enfin de 1840 à 1910, l'occupation du lieu par l'école normale contribue à stopper le pillage systématique des pierres, mais les vestiges romans n'en sont pas pour autant entretenus et l'effondrement des voûtes de la salle capitulaire ne peut être évité.

#### L'entre deux guerres

En 1910, l'incendie qui ravage l'école normale ne semble pas toucher directement l'église abbatiale, mais les bâtiments sont laissés à l'abandon et menacent à nouveau de disparaître. Leur démolition est même envisagée<sup>8</sup>. Un arrê-

té complémentaire de classement au titre des Monuments Historiques en date du 12 avril 1929 clôture cet épisode<sup>9</sup>.

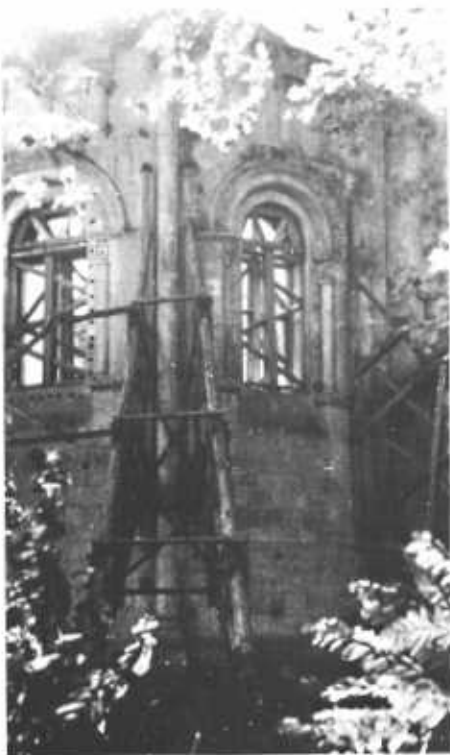
L'architecte Hulot propose en 1926 de refaire en pierre de taille la flèche du clocher qui se présente "découronnée et coiffée en anloises". Le projet, d'un coût de 6505,90 Frs, est jugé non urgent et n'est pas suivi d'exécution<sup>10</sup>.

#### La fixation des ruines (1948-1958)

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, l'Etat engage, dès 1948, une action d'envergure visant à sauvegarder les vestiges encore existants. A cette époque, le site tout entier est un vaste champ de ruines où s'interpénètrent et se confondent les restes majestueux de l'Abbaye et les bâtiments délabrés de l'école normale où les traces d'incendie sont encore très présentes. Les arbres ont poussé en lieu et place des piliers de la nef<sup>11</sup> et des pans de murs lézardés menacent de



Etat des murs en 1952.



Etaisements en bois du chœur (1955).

s'effondrer. L'image d'un formidable gisement de matériaux refaisant surface, il faut agir rapidement.

La première campagne de travaux débute en 1952 sous la direction de l'architecte en chef des monuments historiques Michel Mastorakis<sup>12</sup>. Le département, alors propriétaire, engage avec l'aide de l'Etat une restauration très prudente. Il faut d'abord supprimer la végétation qui envahit les ruines, mais il convient de le faire avec d'innombrables précautions car l'état d'altération des maçonneries peut provoquer à tout instant un effondrement et mettre en danger les ouvriers qui oeuvrent au sauvetage.

Devant l'urgence, l'intervention va se limiter dans un premier temps à repérer

tous les vestiges encore en place pour permettre une meilleure lecture du site, puis à nettoyer les parties jugées archéologiquement importantes, à étayer et consolider ce qui menace de s'écrouler afin de fixer la mémoire des pierres conservées à ce jour. Ce travail de dégagement lent et minutieux permet de nombreuses découvertes, soit en situation mais cachées par la végétation comme celles de modillons, bandeaux, corniches, ou baies obturées, soit dans les remblais notamment celle d'un culot représentant une tête à trois faces<sup>13</sup>.

A partir de 1954, les travaux sont axés sur la reprise en sous oeuvre des fonda-



Sculpture à trois faces trouvée dans les remblais (1953).

tions du chœur et sur la restauration de la croisée du transept. Les notes de chantiers (14) indiquent que 72 jours de travail sont nécessaires à deux hommes pour assainir et fixer "un quartier" du soubassement circulaire du chœur<sup>14</sup>. Sur le transept, c'est une consolidation des maçonneries et une reprise des parements qui sont engagées, certains éléments comme la pile sud-ouest de l'aide Sud sont à refaire entièrement. Au cours des travaux, les joints d'une arcature réalisés un an aupa-

ravant se sont rouverts dans une absidiale ; si cet incident n'inquiète pas les restaurateurs, il signifie néanmoins que le chevet n'est pas encore stabilisé malgré deux années de soins intensifs et oblige à des mesures confortatives supplémentaires.

Parallèlement au transept, le clocher fait l'objet d'une restauration plus classique permettant de restituer les proportions originelles d'une fenêtre géminée : celle du Nord. La démolition des remplissages est l'occasion de récupérer une pierre à deux chapiteaux jumelés actuellement exposée au musée lapidaire.

En 1955, la restauration continue par les murs intérieurs de la nef et du bas côté Nord. La pile de la croisée du transept Sud, soumise à une charge importante, doit être reprise en changeant une grande partie des pierres de parement sur toute leur épaisseur. Des sondages effectués à l'intérieur de l'église et dans le cloître mettent à jour des carrelages anciens qui sont conservés en situation. Pendant trois années consécutives, de 1952 à 1955, il



1955 - Découverte des anciens carrelages.

faut intervenir de façon urgente et simultanée en divers endroits afin de sauver les restes de l'église romane. Le résultat s'avère très satisfaisant et incite les restaurateurs à présenter le travail ainsi terminé. C'est ainsi que pour la première fois, l'abbaye est ouverte au public lors d'une journée "portes ouvertes" choisie le dimanche de Pâques 10 avril 1955.

Tout danger d'écroulement étant écarté, les fondements consolidés, une phase de restauration générale du chevet bénédictin commence à partir de 1956. La zone la plus altérée se situe au niveau des absidioles sud dont la quasi totalité des parements extérieurs a disparu sous la convoitise des récupérateurs de matériaux. Le cul de four au sud-est est éventré et une couverture de fortune protège



1954 - Restauration de l'abside. Etat des couvertures de l'absidiole sud.

la voûte tout en débordant largement à l'intérieur de l'église dans le choeur et le bras du transept. Cette disposition anormale gêne considérablement la compréhension du lieu. Le parti de restauration prévoit alors de conserver une toiture en tuiles creuses mais en la dissimulant par une surélévation de l'angle sud-est de la croisée du transept. Si cette solution ne correspond pas au volume originel dont les vestiges trouvés dans les débris des voûtes indiquent une couverture à forte pente adaptée à la tuile plate, elle a l'avantage d'éviter une restitution aussi hypothétique qu'onéreuse et de rendre lisible de belle manière le plan intérieur de l'église.

Afin de terminer visuellement le volume des absidioles qui ont miraculeusement conservé leur voûtement, les architectes Mastorakis et Duru<sup>16</sup> ferment les baies d'un grillage à mailles losangées symbolisant le vitrail originel. Ce souci du détail atteste de l'osmose entre ces hommes de l'art et le monument sur lequel ils interviennent avec doigté. Seuls

sont restaurés les endroits demandant une intervention technique ou esthétique nécessaire à la cohérence de l'oeuvre. Pour le reste, le maximum d'authenticité est sauvegardé. Dans l'absidiole Nord par exemple, on peut encore voir aujourd'hui des enduits anciens, peints en faux appareillage et conservés par les restaurateurs des années cinquante<sup>17</sup>. La mode des pierres apparentes n'est pas de mise en ce lieu.

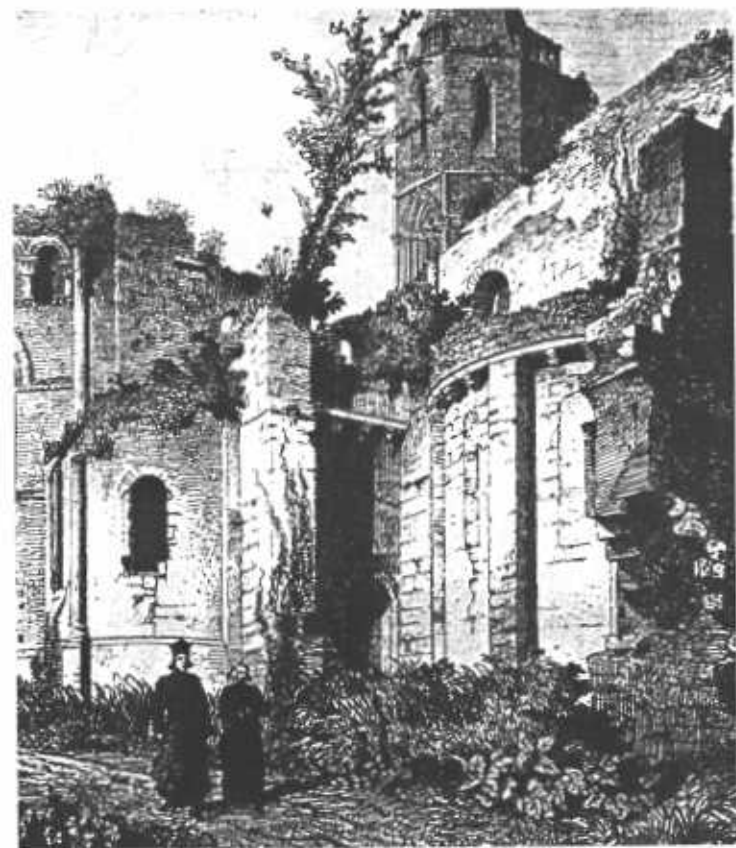
En 1957, la première opération de dégagement des abords de l'église intervient par la démolition de l'aile Ouest de l'école normale située contre le portail occidental de l'abbatiale.

Ces travaux sont confiés pour partie à monsieur Bastiat entrepreneur à Créon. Les démolitions les plus délicates et comportant des éléments à sauvegarder sont exécutées par l'entreprise Dagand plus spécialisée dans ce type d'intervention.

Après un siècle et demi d'abandon, dix ans à peine seront nécessaires pour sauver



1959 - Abside et absidiole sud restaurées.



Abbatiales nord vue par Léo Drouyn (1851)...



... après restauration (cliché B. Biraben, 16 juillet 1958).

et fixer les vestiges romans encore en place en 1952.

Le chevet, la croisée du transept, le contrefort et la baie Nord du clocher sont consolidés, restaurés et mis en valeur tels qu'ils se présentent à nous aujourd'hui.

En quarante-cinq ans, la qualité du travail exécuté par le service des Monuments Historiques n'a pas subi la moindre ride et l'investissement engagé par l'Etat au lendemain de la guerre permet au monument de rayonner de nouveau sur l'Entre deux Mers.

#### *Changements de propriétaires*

Dans sa séance du 25 novembre 1952, le Conseil Général de la Gironde, propriétaire depuis 1864, "décide la vente à la commune de la Sauve, de l'ancienne Ecole Normale sise sur son territoire au prix de 2 millions de francs payables en 10 annuités de 200 000F"<sup>18</sup>. La commune ayant peu de moyens financiers, le département conserve l'église abbatiale et le cloître afin de démarrer conjointement avec l'Etat une action rapide de sauvetage.

A cette occasion, un droit de passage

est réservé sur six mètres de large en bordure de la façade principale pour le département et les visiteurs de l'abbaye, la commune s'engageant de son côté "à n'établir aucune construction même provisoire et à ne faire aucune plantation sur cette partie de terrain qu'elle maintiendra toujours propre et en bon état de viabilité"<sup>19</sup>.

En 1956, après la première journée portes ouvertes, il est décidé de continuer la restauration de l'abbaye par une deuxième grande phase de travaux. Le département hésitant à suivre financière-

ment, l'Etat envisage alors l'achat du monument et accélère les négociations. Le 20 novembre 1958, une délibération du Conseil Municipal de la Sauve " *autorise la cession ultérieure à l'Etat de la portion provisoirement réservée en raison de son affectation à l'école communale et ce le jour où cette dernière aura pu être transférée en un autre lieu* "20. Cette délibération est inscrite dans l'acte de vente établi le 29 septembre 1960 portant acquisition par l'Etat des ruines de l'ancienne abbaye (partie communale) pour un coût de 15 000 NF. L'arrêté du 7 octobre 1961 confirme cet achat dans lequel est prévue la clause suivante : " *il y aura lieu de veiller à ce que le logement occupé par le cantonnier municipal dans l'ancienne conciergerie de l'abbaye soit libéré au plus tard le 1er octobre 1962*"21. L'arrêté confirme également l'acquisition par l'Etat de la partie appartenant au département (l'église et le cloître) pour la somme symbolique de " *1 centime nouveau* "22.

Le 7 octobre 1961, l'Etat devient donc propriétaire de 90% du terrain occupé par l'ancienne abbaye de la Sauve Majeure et cette acquisition lui donne toute liberté pour terminer la restauration commencée depuis dix ans.

#### *Mise en valeur de l'Abbaye*

Dès 1958, le département se désengageant petit à petit, l'Etat reste seul à financer les travaux de sauvetage. Les ruines de l'abbatiale sauvegardées, l'action se porte alors sur une restauration plus classique des vestiges restants et également sur une présentation générale du site dans le but de son ouverture au public.

L'année 1959 est consacrée à la restau-



Bas-côté nord avant travaux. Marches de l'escalier de la tour en cours de restauration.

ration du clocher, suite logique de la mise en valeur globale. Les maçonneries ne sont pas aussi altérées que celle du chevet, mais il faut néanmoins reconstruire la voûte et son occulus, restaurer les clochets des pinacles, déposer et refaire en

Orcel trouvé dans l'absidiole nord (1960), (cliché Archives S.D.A. 33)



Pierre massive plus du quart des marches de la tour d'escalier. Enfin, toutes les baies géminées sont rouvertes à l'identique de celle du Nord. Le clocher, à l'exception de sa flèche, retrouve son élégance gothique originelle.

En 1960, l'architecte en chef des Monuments Historiques fait niveler les sols intérieurs de l'église pour définir leurs hauteurs de présentation finale. Au cours de ces dégagements, un sarcophage est découvert dans l'absidiole Nord<sup>23</sup> " *adossé au mur Nord, entre la porte et le pilier supportant l'arc triomphal* ". Dans la cuve, on trouve un orcel à côté de l'oreille droite du défunt, ainsi que des " *coquillages* " qui font penser à une tombe jacquaire. Dans le transept Nord, les vestiges d'un carrelage de terre cuite sont mis à jour et conservés in situ.

En 1957, alors que le terrain et les ves-



tiges entourant l'abbatiale sont encore propriété communale, M. Mastorakis visite les ruines de l'école normale et retrouve des traces de l'ancien réfectoire. Dès l'acquisition de cette partie par l'Etat au mois de janvier 1961, des échafaudages sont installés et des sondages confirment la présence de trois grands fenestrages gothiques. La baie centrale, la mieux conservée, sert de référence à la restauration de l'ensemble. Les contreforts extérieurs sont reconstruits sur leurs fondations retrouvées, de manière à consolider le mur mis à jour. Néanmoins,

le manque de crédit limite la démolition en cours au strict minimum et il faut attendre 1966 pour voir la restauration terminée.

#### *Transfert de l'école communale*

En 1963, la commune de la Sauve, à la recherche d'un terrain pour déplacer l'école communale, établit un projet de construction intitulé "Centre Administratif et Culturel" dans lequel sont regroupés entre autre la mairie, la poste, et une salle polyvalente. L'implantation de cet ensemble est envisagé "à l'intérieur" de

l'enceinte derrière le chevet de l'église abbatiale. Ce projet grandiloquent est accompagné d'une proposition de démolition de la halle et de la mairie existantes ainsi que de l'ensemble du talus au Nord de l'église afin d'y loger un vaste parking. Le monument au mort déplacé participe à la composition de l'entrée du nouveau complexe<sup>24</sup>. Fort heureusement, ce projet soumis à l'Inspection Générale des Monuments Historiques est refusé dans sa globalité, démolitions de la halle et de la mairie comprises<sup>25</sup>.

En 1965, le départ de la directrice per-



Ensemble formé par l'école communale et l'abbaye (16 décembre 1965, cliché archives S.D.A. 33).



met à la commune d'accélérer le processus de transfert de l'école communale. Le terrain convoité ne pouvant être acquis que par voie d'expropriation, l'Etat participe à cet achat à hauteur de 48 319F<sup>26</sup>. Cette opération lui permet alors d'entreprendre la dernière étape de mise en valeur des ruines par la démolition immédiate de l'ancien logement de l'instituteur, libérant ainsi la perspective sur le portail occidental.

#### *L'ouverture au public*

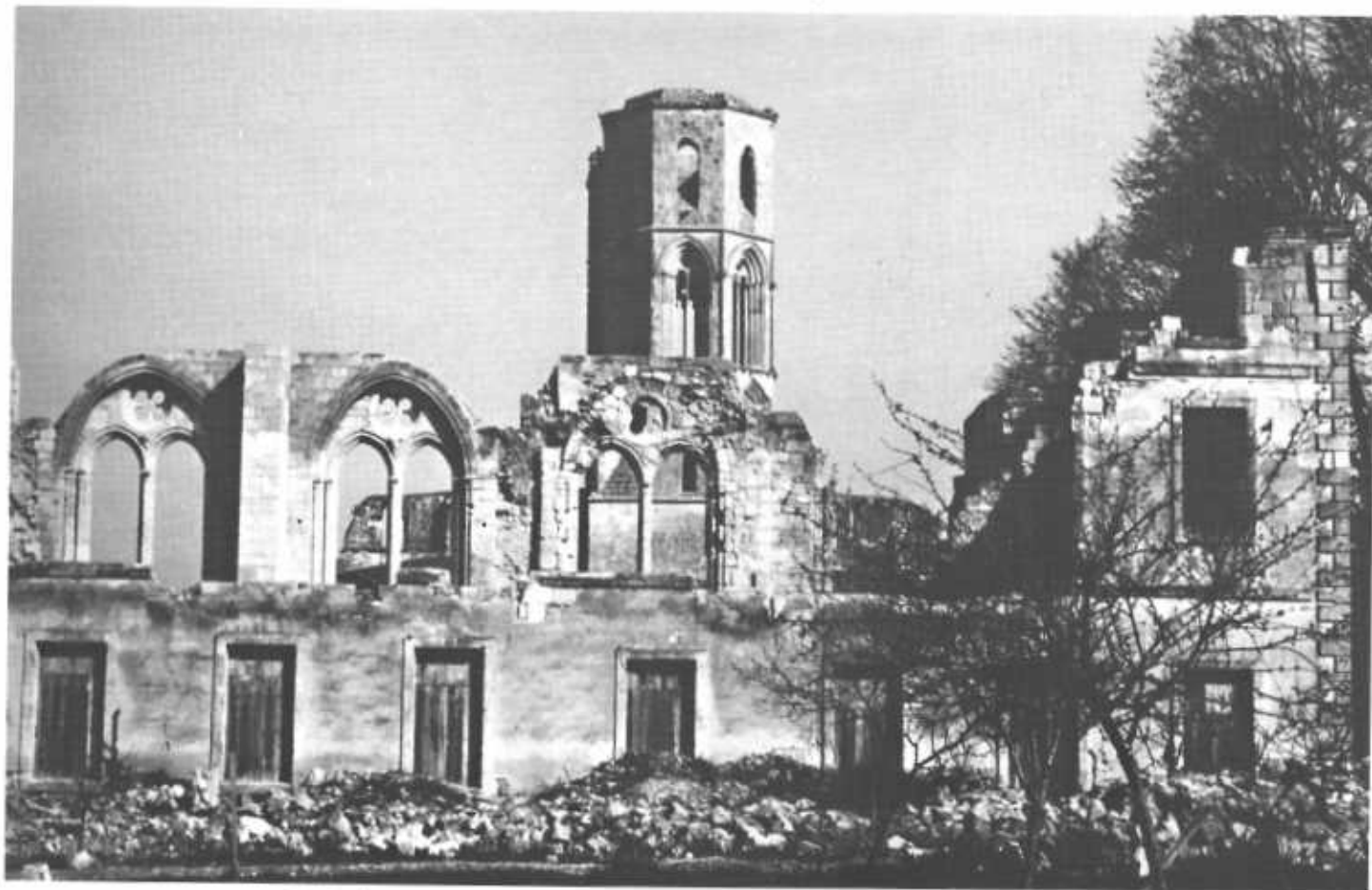
De 1962 à 1966, la présentation générale de l'église s'achève. On définit les

niveaux des sols et on affine la hauteur de départ des piliers restitués dans le bas-côté nord. Alors que commence la reconstruction de la salle capitulaire, la restauration des fenestrages gothiques du réfectoire se termine avec pour l'occasion un chapiteau réemployé qui vient de réintégrer l'abbaye grâce à un don privé<sup>27</sup>.

Parallèlement à ces travaux, l'idée d'une présence quotidienne sur le lieu se précise. On réserve alors un logement pour le gardien à l'entrée du site. L'endroit étant préalablement occupé par le lavoir de l'école normale, une forte présence d'humidité dans les maçonneries



Pile du bas-côté nord restaurée.



Baies du réfectoire en cours de restauration dans l'aile de l'école normale en cours de démolition (9 septembre 1961).  
(cliché Archives S.D.A., 33)

complicquent les travaux d'aménagement qui doivent être étalés sur plusieurs années.

A partir de 1966, l'ouverture définitive du monument au public se prépare en aménageant des salles d'accueil et d'exposition dans la chapelle désaffectée de l'école normale. C'est sur le mur ouest de cet ancien lieu de culte qu'est récupérée la statue de Saint Gérard pour être exposée dans le futur musée. Les autres pierres de la collection viennent des découvertes faites en cours de travaux, ainsi que de dons privés comme ceux de la famille Bonnin en 1966 ou ceux des héritiers de Mr Jules Dussillol ancien directeur de l'école normale de 1889 à 1909<sup>28</sup>. L'intervention sur cette partie de l'abbaye n'a plus rien à voir avec une conservation en l'état. On réalise ici une restauration très typée, à la mode du moment, où l'on adapte les volumes et les façades à la nou-

velle affectation des bâtiments ; l'élévation du hall d'accueil est entièrement recomposée et la couverture à deux eaux est remplacée par un toit terrasse mar-

quant l'entrée des visiteurs. Le musée lapidaire est inauguré en 1970 et cette manifestation signale l'ouverture définitive de l'abbaye au public.



La chapelle de l'actuel musée lapidaire avant restauration.



Musée lapidaire  
Inauguration de l'exposition  
de 1970 qui marque  
l'ouverture de l'abbaye au public.



Hall d'entrée et accueil avant restauration (1964). On voit la statue de St-Gérard de profil en arrière plan.



Ancienne porte à l'entrée de l'abbaye avec la statue de St-Gérard au-dessus avant son dépôt au musée (1964).

Cent trente années après sa protection au titre des monuments historiques, ce chef d'œuvre sauvé par l'opiniâtreté et le savoir faire des hommes retrouve sa grandeur passée et s'apprête à défier de nouveau l'usure du temps, pour une nouvelle destinée.

#### *Le temps d'une pause*

L'ouverture au public signifie l'arrêt des travaux de restauration. Bien des parties ne sont pas encore sauvegardées mais beaucoup d'investissements ont été

nécessaires et d'autres édifices attendent également un sauvetage d'urgence. On marque donc une pause et seule une partie de la clôture du jardin, à l'est, fait l'objet de réparation entre 1970 et 1985 pour cause d'effondrement. Il faut attendre 1993 pour voir une consolidation de la partie ouest de l'enceinte, première tranche de travaux d'une future consolidation globale du mur de soutènement<sup>29</sup>. La restitution de la couverture de l'aile en retour d'équerre du réfectoire étant envisagée d'ici l'an deux mille, l'abbaye aura alors des possibilités de fonctionnement et d'accueil plus rationnelles.

#### *Des pierres et des hommes*

Pour réaliser une restauration de cette importance, une grande quantité de matériau est nécessaire. Sur le chantier de la Sauve, on se sert d'abord de pierres existantes éparpillées sur le site. Celles facilement repérables sont remises à leur emplacement originel chaque fois que cela est possible. Les autres sont réemployées soit en l'état, soit après une simple retaille des lits de pose ou d'attente, ou après la taille d'un nouveau parement.

Le maximum de pierres de récupération provenant de l'abbaye ou d'autres lieux sont employées, mais l'achat de matériaux neufs reste nécessaire tant le besoin est grand. La pierre locale de Bourg, demie-dure et dure, des carrières de Preignac et Marcamps, ainsi que le calcaire de Frontenac sont choisis pour la restauration générale. Pour les sols de l'absidiole Nord, on sélectionne la pierre de Pombretton et celle, très dure, des carrières de Vilhonneur est préférée pour la réalisation du dallage du hall d'accueil.



Visite du chantier dans les années 60.



Travaux de recherche du cloître. En arrière plan, l'aile de l'école normale avant démolition (avant 1957).

La restauration du site fournit pendant plus de quinze ans des emplois aux habitants de l'Entre-deux-Mers et crée des vocations. Prenons pour exemple l'entreprise de maçonnerie -pierre de taille, dont le siège social est à l'époque à Périgueux. Malgré cela, la plupart des ouvriers qui oeuvrent à la Sauve sont natifs du canton de Créon ou des alentours. Certains d'entre eux ont même fréquenté l'école communale avant de participer quelques années plus tard à sa démolition.

Ont travaillé à la restauration de l'Abbaye : Messieurs Paul Bardon - Choizy - Estay Père et Fils - Glab - José Kies - André - Daniel et Louis Noel - Roland Oranger - Pereira Père et Fils - Rodriguez - Schirch - Léon Vignesky, tous de la Sauve Majeure; Pierrrot et René Faure de Blésignac - Philippe Neto de Créon; Christian Bardinaud de Frontenac; Alban et Raymond Brenot - Pinson de Saint-Quentin-de-Baron ; Gadra de Sauveterre-de-Guyenne; Alain

Froin de Targon ; Barquin - Michel Douzier - Michel Frouin - Kléber Moureau et André Morvan de Faleyras, ce dernier, ayant débuté sa carrière à la Sauve, dirige encore aujourd'hui les interventions de restauration sur le monument <sup>30</sup>.

L'harmonie qui se dégage aujourd'hui de cette restauration vient du choix rigoureux des matériaux et de leur mise en oeuvre mais également du fait que de 1952 à 1968 ce sont les mêmes hommes qui ont oeuvré pour la sauvegarde de cet ensemble majestueux, notamment, Messieurs Houlet (Inspecteur des Monuments Historiques), Sarradet (Conservateur Régional des Monuments Historiques), Mastorakis (Architecte en Chef des Monuments Historiques), Anus-Duru (Architectes des Bâtiments de France), ainsi que les cadres et ouvriers des entreprises Dagand-Bornet pour la maçonnerie, Sarrès pour la couverture, Limouzin pour la charpente, sans oublier M. Chiquet sculpteur. Tous ces hommes, à quelque niveau de responsabilité qu'ils soient, forment un groupe professionnel motivé et compétent, telle une équipe chirurgicale au chevet du monument. Ils sont partenaires dans une unité de pen-

sée, de foi et de volonté. Les notes de chantier montrent qu'en l'absence de documentation, ils cherchent à chaque instant dans la mémoire des pierres les moindres indices permettant de conserver l'identité de ces ruines majestueuses. Leur fierté est dans l'émotion que chacun de nous ressent en visitant ce lieu.

#### *L'entretien du monument*

Depuis une dizaine d'années, l'Architecte des Bâtiments de France, conservateur et administrateur du monument, bénéficie d'une ligne budgétaire consacrée à l'entretien de ce patrimoine. Ce crédit permet de pérenniser l'oeuvre de restauration accomplie depuis 1952 mais également d'améliorer progressivement la présentation générale des vestiges ainsi que l'accueil et la sécurité des visiteurs.

Si un gardien était suffisant pour s'occuper de la visite du monument entre 1970 et 1985, il n'en est plus de même aujourd'hui ne serait ce que pour assurer l'entretien du lieu et accueillir près de 15000 visiteurs l'an. Une petite équipe

anime et gère l'ensemble de la propriété avec dynamisme et personnalité<sup>31</sup>. Elle redonne à l'abbaye une échelle humaine que le vide créé par les ruines aurait tendance à faire oublier et elle prépare aussi l'avenir du monument dont le potentiel d'accueil s'organise et s'élargit. La présence d'un jardinier apporte un complément nécessaire à l'agrément des ruines en permettant le suivi de l'écrin végétal d'où jaillit l'abbaye. La simplicité de l'aménagement paysager des abords de l'abbatiale a transformé un espace occupé hier encore par les serpents en un lieu agréable de promenade et de méditation.

La gestion du site se répartit sur plusieurs champs : d'abord l'entretien proprement dit du monument par la vérification régulière des maçonneries très exposées aux intempéries ou soumises à une forte fréquentation touristique. Puis la sauvegarde et la protection des éléments historiques ou archéologiques existants et la présentation des pièces sorties du dépôt lapidaire après restauration (fragments de peintures murales provenant de la salle capitulaire - chapiteaux trouvés dans les remblais - dons de la part



Calots sculptés trouvés lors de la démolition d'une maison du village et déposés au musée lapidaire de l'abbaye.



Carrelage du chœur avant restauration. (clichié de l'auteur).

de particuliers permettant la réintégration dans l'abbaye de sculptures originelles - achat par l'état d'éléments lapidaires provenant de la Sauve-Majeure)<sup>37</sup>. Enfin, des expositions temporaires complètent la présentation muséographique, la plus récente étant consacrée à Saint Jacques de Compostelle, lieu de pèlerinage pour lequel "l'itinéraire jacobite de la Sauve-Majeure au Moyen Age, ne fait aucun doute"<sup>38</sup>.

Le potentiel du monument est loin d'être épuisé et plusieurs réflexions sont engagées : une collaboration étroite avec archéologues, scientifiques et universitaires assure déjà une meilleure connaissance du lieu, une restauration plus pérenne des oeuvres présentes et une mise en valeur qualitative des vestiges. Une présentation historique du monument fondée sur le résultat du colloque est à l'étude ainsi qu'une évolution des capacités d'accueil et d'exposition afin de répondre à une fréquentation du lieu en constante augmentation.

### Conclusion

Nous sommes à l'aube du troisième millénaire et déjà un siècle et demi s'est écoulé depuis la protection de l'Abbaye en 1840. Tremblement de terre, abandon, écroulement des voûtes, changements d'affectations, incendie, toutes ces vicissitudes ont maintes fois éprouvé et mutilé ce monument qui retrouve aujourd'hui majesté et rayonnement "les bâtiments sont très incomplets, les voûtes ont presque toutes disparu, le cloître est détruit, les constructions conventuelles rasées mais tant qu'un chef d'oeuvre est lisible il reste un chef d'oeuvre"<sup>39</sup>.

La période charnière permettant le sauvetage des vestiges se situe entre 1952 et 1958. Sans aucun doute, la volonté des hommes à fixer la mémoire du lieu est exacerbée aux lendemains des deux guerres mondiales ; comme l'écrivaient MM. Houlet et Sarradet : "notre civilisation a reçu de tels coups dans ce siècle de fer et d'atomes instables, nous avons si fortement res-

senté qu'elle était mortelle, que nous sommes devenus avarés de nos trésors, anxieux de scruter nos racines"<sup>40</sup>.

Le résultat qui s'offre à nos yeux est celui d'une action responsable et visionnaire de l'Etat qui, sous l'autorité du Ministère d'André Malraux, engage au même moment des travaux sur les autres monuments du département dont il est propriétaire. Mais le voile de misères maintenant effacé, la restauration et la mise en valeur du site n'en sont pas pour autant terminées. Beaucoup reste encore à faire notamment pour la conservation de l'enceinte, la mise hors d'eau des ruines restantes, l'aménagement du jardin ou la présentation muséographique des pavages et de l'ensemble lapidaire.

Le village, quant à lui, se structure et s'anime. Un restaurant a ouvert, un projet de réhabilitation de la halle communale est à l'étude, le Syndicat Viticole de l'Entre-deux-Mers occupe provisoirement l'ancienne école communale en attendant son implantation définitive dans la grange de l'abbé<sup>40</sup>. La commune de la Sauve-Majeure prépare le vingt et unième siècle autour et avec l'Abbaye.

Si l'Entre-deux-Mers est à la recherche de son identité, elle la puisera dans les fondements qui en son sein ont retrouvé ou conservé la leur ; c'est le cas de l'Abbaye de la Sauve-Majeure qui devrait vivre son deuxième millénaire comme symbole économique, culturel et touristique de cette belle région.

### NOTES

1) Lettre du maire de Créon au Conseil d'arrondissement de Bordeaux en 1810 : "Quant aux matériaux nécessaires à la confection de ce travail, il est certain qu'il existe, sur divers points, des carrières de granits. C'est-à-dire, le Monastère de la Sauve offre une grande quantité de blocs, ainsi que des pierres carrées de dimensions variées."

Docteur Bernard JARRY : «*A propos du port. ....* Bulletin n° 22 de la Société Archéologique et Historique de Léognan de Bordeaux et du cours de Ciron », 1994 : p. 51 à 54.

2) 7 février 1838. Lettre du Préfet de la Gironde au Ministre en réponse de la circulaire d'août 1837 : *"je fis au Conseil Général la proposition d'accorder quelques fonds pour restaurer, autant que le doit et est possible, les belles et importantes ruines de l'ancien Abbaye de la Salette et de son église... comme eux avec pu le rest... au commencement de 1809 je fut allé à cet effet"*. Bibliothèque du Patrimoine, Paris, cote 941.

3) Paris : Bibliothèque du Patrimoine, cote 976 (travaux exécutés en 1838 aux frais de l'état).

4) 2 mai 1880, Lettre du maire de la Salette-Majeure au conseiller général du canton, Paris, Bibliothèque du Patrimoine, cote 976.

5) *"Description des travaux"* approuvée par le directeur des Baux Arts, le 1er avril 1884, pour un montant de 4310,03F Paris, Bibliothèque du Patrimoine, cote 976.

6) *"Deux descriptifs et estimatif"* du 30 novembre 1901, approuvé le 28 décembre 1901, *ibid.*, note 3.

7) Mai, *"Abbaye de la Salette-Majeure, documents inédits"*, Collection Archéologie et Chronologie de l'Entre-deux-Mers, C.I.E.M.1995 (pp. 10-11).

8) Jacques HOULET et Max SARRADET, *"L'Abbaye de la Salette-Majeure"*, Caisse Nationale des Monuments Historiques, Paris, 1966, p. 14.

9) L'arrêté du sous secrétaire d'état de l'enseignement technique et des Beaux Arts du 12 avril 1929, protège notamment une bande de terrain, de deux mètres de profondeur, entre le portail d'entrée de l'église et le bâtiment de l'école, *"afin d'éviter tout abusivement de bâtiment contre ce portail et pour permettre au visiteur de poursuivre l'examen de la voûte suffisant"*. Ceci sur la proposition de M Pierre Fernet, architecte ordinaire des Monuments Historiques en date du 23.01.1928, Paris, Documentation de la sous direction des Monuments Historiques.

10) *ibid.*, note 3.

11) *ibid.*, note 7; pp. 18 à 23.

12) Préalablement, Louis Prieau, architecte en chef des monuments historiques était intervenu pour étayer l'abside dans l'attente des travaux de consolidation; *ibid.*, note 3.

13) Pierre sculptée trouvée en 1933 dans les remblais et actuellement exposée au musée lapidaire.

14) Archives de l'Agence des Bâtiments de France de la Gironde, comptes rendus des *"réunions du 27 août 1933 au 9 mars 1970"*.

15) *"Du 1<sup>er</sup> avril au 25 juin 1934 inclus (sauf dimanche et jours fériés), chaque jour, sauf lundi, épousage d'eau d'inspiration avec voûte de vau et transport : pavé à 4 hommes, chaux 12 heures (19 parties)*

*avec : chaque lundi, épousage d'eau : idem : pavé à 4 hommes, chaux 1 heure (12 parties) : pavé les jets et manipulation d'argile, existants dans dalle mouillée"*. Même type d'intervention du 8 février au 31 mars 1934; *ibid.*, note 14.

16) Les plans d'attachements figures sont établis aux noms de l'architecte en chef des monuments historiques Mr Mastorakis et de l'architecte des bâtiments de France Mr DURU. *ibid.*, note 14.

17) Rosalie GODIN, *"Abbaye de la Salette-Majeure, sondage, relevés de deux puits"*, Lapaquias, Mai 1996.

18) *"A l'origine, les deux monuments appartenaient au département de la Gironde, pour avoir été saisis, avec d'autres, plus importants des personnes ci-après"*.

1<sup>o</sup>) M. Jean Baptiste Flandre, ecclésiastique, demeurant à Dyon, 49 rue Salette Philéas.

2<sup>o</sup>) M. Amable de Damas, ecclésiastique, demeurant au Château de Montagny, commune de Villefranche (Rhône).

3<sup>o</sup>) M. Jules Serrière, ecclésiastique, demeurant à Montauban.

Paris, Documentation de la sous direction des Monuments Historiques, 12 juillet 1864.

19) *"La parcelle des institutions... s'élevaient sur le terrain départemental d'un servitude de vue et d'un servitude de vue d'école"*, *ibid.*, note 9.

20) *"Toujours et sans que la dite voie n'a pas été transférée, la moitié de l'explandé qui se trouve devant l'ancien lycée normal reste réservée pour servir de voie de circulation aux enfants de l'école"*. Paris, Bibliothèque du patrimoine, cote, 977.

21) *ibid.*, note 20.

22) Un an plus tôt, en 1939 l'acte préparatoire de cession à l'état indique un peu symbolique de "1F", *ibid.*, note 20.

23) *ibid.*, note 14. *"La couverture sera d'un dalle rectangulaire épaisse de 0,20m et sera posée sur mortier. Seul apparaît le bord de la voûte crénelée. Le revêtement est à nu. La tête est adossée contre un rebord sur le sol. On a trouvé au tracé en terre à long et à côté de l'ovale de la voûte. A l'intérieur de la voûte crénelée on trouve de la terre, de la chaux, des coquilles, on a trouvé un dia de 4 cm et 2 fragments de terre auprès des puits. Ceci gâche du coup en plan - sur deux diagonales. Au pied de coup à 20 cm environ E. du saccage se trouve une calotte crénelée avec les mâchères inférieurs et l'homme gâche dont la tête est située à 33 cm en avant de la tête"*.

24) *ibid.*, note 20.

25) lettre de M. Sarradet, Conservateur Régional des Monuments Historiques, à M. le Maire : 2<sup>o</sup> avril 1964 : *"il est nullement désirable que ce important complexe soit édifié à une aussi petite distance du Monument... Il n'est pas souhaitable que le petit bâtiment travaux actuellement de murs et la dalle dalle (...), soient démolis"*.

26) *ibid.*, note 20.

27) *ibid.*, note 14. Des quatre chapiteaux provenant de la famille Bonin, un seul correspond à la colonnade métrique du refectoire ou il sera réemployé (voûte du 13 octobre 1966).

28) Don des héritiers de monsieur Jules Drossé, (ancien directeur de l'école normale de la Salette-Majeure) composé de quatre pièces; deux médaillons, une clé de voûte et un médaillon. L'ensemble du don fut présenté à l'exposition *"Bordeaux 2000 au d'histoire"* et porte les n° 109 - 118 - 125 et 130 du catalogue. Les pièces sont actuellement exposées au musée lapidaire de l'abbaye.

29) Travaux sous la direction de Mr Colas, architecte en chef des Monuments Historiques.

30) Messieurs Estray père et fils ont habité successivement la future maison du gardien, à domicile, pendant presque vingt années de chantier. Nous remercions ceux qui nous ont aidé à recenser les noms des chefs de chantier et ouvriers ayant travaillé sur le site et notamment messieurs Breges, Radoux, et Morvan, de l'entreprise Dagand.

31) L'équipe actuelle d'accueil et de surveillance est composée de monsieur Montangeon (adjoint technique d'accueil et de la surveillance), madame Bouscamp (agent technique) et monsieur Coebac (gardien). Ils sont accompagnés pendant la période d'été de personnel temporaire. Cette communication leur est dédiée en regard de tout le travail qui est accompli pour mettre en valeur le site et accueillir les visiteurs.

32) Deux culots avec motifs figuratifs ont été trouvés lors d'une démolition intérieure dans une maison du village en 1994. Grâce à la collaboration de monsieur Terraza, maire de la commune, ils ont pu être achetés par l'état et sont aujourd'hui exposés au musée lapidaire.

33) *"Les jacques en Gironde"* Itinéraires et lieux de passage vers Compostelle; Association régionale des Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle en Aquitaine; Bordeaux, 1994.

34) *ibid.*, note 8, p. 16.

35) *ibid.*, note 8, p. 16.

36) Jean-Luc PIAT et Olivier LESGORCE, *"Le grand abbaye de la Salette-Majeure"* étude historique et archéologique pour le compte du Syndicat Viticole de l'Entre-deux-Mers, Bordeaux, 1996.

## La Sauve Majeure

Cette commune située à quelques kilomètres de Créon à l'intersection des routes de Bordeaux-Sauveterre et Libourne-Cadillac, est plus connue pour ses édifices religieux des XIe-XIIe siècles que pour les quelques curiosités architecturales qui pourtant ne manquent pas. A l'entrée du bourg, d'abord, l'ex-prison commu-

nale du XIXe à la lourde porte cloûtée, bien connue des organisateurs de rallyes touristiques, puis, dans la rue de l'Eglise, un lavoir de la même époque où coule un filet d'eau venant des innombrables sources qui existaient ou existent encore entre l'Abbaye et l'Eglise Saint-Pierre. D'où la présence également de puits et fontaines en état ou plus souvent, malheureusement, détruits ou murés.

Mais les 1100 Sauvoises et Sauvois sont surtout très fiers de leur abbaye, qui, bien qu'ayant subi depuis son édification les atteintes des hommes, du temps et même des tremblements de terre... présente encore de majestueux vestiges



dominant le village proprement dit. L'Eglise Saint Pierre, à l'ouest de l'Abbaye, régulièrement entretenue et restaurée par la municipalité sous le contrôle des Bâtiments de France, offre aussi à ses nombreux visiteurs peintures intérieures, vitraux et sculptures de toute beauté.

Aujourd'hui, plusieurs viticulteurs produisent des vins d'Entre-Deux-Mers secs des plus originaux,

composés de cépages aux bouquets et arômes richement mis en valeur sur les coteaux et pentes bien exposés du vaste territoire communal.

De nombreuses associations animent le village et proposent régulièrement des fêtes populaires : Fêtes de Pâques, Feu de la Saint-Jean, Nuit du Patrimoine, concerts dans l'Eglise et l'Abbaye. Les chemins ruraux en cours de restauration permettent déjà aux promeneurs et cavaliers d'aller à la découverte des sous-bois et forêts qui abri-

tent une faune et une flore riches et variées dont La Sauve Majeure tire son nom d'origine : Sylva Major.

